

GUIDE VICTIS MEDICAL · 03

Quels documents conserver pour votre indemnisation ?

La checklist des documents à conserver pour justifier vos dépenses, pertes de revenus et conséquences personnelles dans le cadre de votre indemnisation.

DOCUMENTER CHAQUE CONSÉQUENCE

Un justificatif précis donne une réalité au préjudice

Daté — Le document permet de situer la dépense ou la perte

Classé — Chaque pièce est rangée dans la bonne catégorie

Conservé — L'original est protégé et une copie numérique est créée

Les dépenses, pertes de revenus et difficultés liées au dommage doivent être étayées par des pièces permettant d'en comprendre la nature, la date et le montant.

Conserver ces éléments dès le début évite de devoir les rechercher plusieurs mois plus tard et facilite l'évaluation de votre situation lors de l'expertise et de l'indemnisation.

POURQUOI TOUT CONSERVER ?

Permettre une évaluation complète et vérifiable

Une pièce isolée ne suffit pas toujours. L'objectif est de relier chaque conséquence au dommage et d'en préciser l'importance.

01

Justifier les dépenses

Factures, devis et preuves de paiement permettent d'identifier les frais exposés ou à prévoir.

02

Établir les pertes de revenus

Les bulletins de salaire, indemnités et documents professionnels permettent de comparer la situation avant et après.

03

Illustrer les conséquences

Photographies, attestations et justificatifs d'activités rendent visibles les répercussions personnelles et quotidiennes.

VOTRE CHECKLIST

Classez les justificatifs par catégorie

Ouvrez chaque rubrique et conservez les documents qui correspondent réellement à votre situation.

SOINS ET MATÉRIEL

01 Dépenses de santé

- Factures des frais médicaux et paramédicaux restés à votre charge
- Factures de pharmacie, de matériel médical et d'appareillage
- Décomptes de remboursement de l'Assurance maladie et de la complémentaire santé
- Devis et factures de soins dentaires, optiques ou autres soins spécifiques
- Devis relatifs aux soins futurs lorsqu'ils sont envisagés
- Prescriptions correspondant aux traitements ou équipements concernés

TRANSPORTS ET SÉJOURS

02 Déplacements liés aux soins

- Billets de train, de transport en commun ou factures de taxi et de transport sanitaire
- Relevé daté des déplacements effectués en véhicule personnel
- Justificatifs de péage et de stationnement
- Factures d'hébergement rendues nécessaires par les soins ou l'expertise
- Convocations et rendez-vous permettant de relier le déplacement à la prise en charge

AUTONOMIE

03 Aide humaine et services

- Factures d'aide à domicile, de garde d'enfants, de ménage ou de livraison
- Contrats, fiches de paie ou déclarations lorsque l'aide est rémunérée
- Relevé des jours, horaires et tâches effectuées par les proches
- Attestations décrivant l'aide effectivement apportée
- Justificatifs des aides ou prestations déjà perçues

ADAPTATIONS

04 Logement, véhicule et équipements

- Devis et factures d'aménagement du logement
- Devis et factures d'adaptation ou de remplacement du véhicule
- Factures d'équipements destinés à faciliter l'autonomie
- Photographies avant et après les aménagements
- Documents techniques ou préconisations justifiant l'adaptation

ACTIVITÉ ET RESSOURCES

05 Situation professionnelle

- Arrêts de travail et attestations de paiement des indemnités journalières
- Bulletins de salaire avant et après le dommage
- Avis d'imposition et justificatifs de revenus utiles à la comparaison
- Avis du médecin du travail et documents d'aménagement de poste
- Justificatifs de reprise, de temps partiel thérapeutique, de reclassement ou d'inaptitude
- Attestation de l'employeur décrivant le poste et les difficultés rencontrées
- Documents relatifs aux primes, heures supplémentaires ou opportunités professionnelles perdues
- Pour les indépendants, documents comptables permettant d'établir l'évolution de l'activité

VIE PERSONNELLE

06 Activités, loisirs et conséquences familiales

- Attestations de proches décrivant les changements observés
- Justificatifs d'inscription ou de pratique sportive, culturelle ou associative
- Preuves des activités interrompues, réduites ou adaptées
- Photographies permettant d'illustrer votre mode de vie avant le dommage
- Justificatifs des frais supportés par les proches lorsqu'ils sont liés à la situation
- Tout document illustrant une conséquence concrète et personnelle

LA BONNE MÉTHODE

Organisez les preuves au fur et à mesure

- 01 Créez vos catégories Prévoyez un dossier distinct pour la santé, les déplacements, l'aide humaine, le travail et les autres conséquences.
- 02 Notez le contexte Ajoutez sur une copie ou dans un tableau la date, l'objet, le montant et le lien de chaque dépense avec le dommage.
- 03 Mettez à jour régulièrement Classez les nouvelles pièces chaque semaine ou chaque mois afin de ne pas laisser les justificatifs s'accumuler.
- 04 Numérisez les originaux Conservez une copie lisible et sauvegardée, tout en protégeant les documents originaux.

UN DOSSIER CONVAINCANT

Reliez la dépense à sa justification

LA PIÈCE

Facture ou justificatif

Elle identifie la dépense, sa date, son bénéficiaire et son montant.

LE CONTEXTE

Prescription ou rendez-vous

Il aide à comprendre pourquoi cette dépense a été engagée.

LA RÉALITÉ FINANCIÈRE

Paieement et remboursements

Ils permettent d'identifier les sommes effectivement restées à votre charge.

Ne remettez pas vos seuls originaux sans en conserver une copie. Une pièce doit rester lisible, complète et identifiable , avec ses éventuelles annexes.

À CONSERVER ÉGALEMENT

Les documents qui retracent la procédure

01

Échanges

Courriers et courriels avec les assureurs, organismes, employeurs et professionnels intervenant dans le dossier.

02

Décisions

Notifications de l'Assurance maladie, de la MDPH, de l'employeur ou de tout organisme concerné.

03

Expertises

Convocations, notes, rapports d'expertise et observations adressées après l'examen.

04

Offres et règlements

Propositions d'indemnisation, provisions reçues et décomptes détaillant les sommes versées.

COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

Réunissez les autres pièces essentielles

Votre expertise — Quels documents apporter le jour de l'expertise ?

Votre parcours médical — Comment récupérer mon dossier médical ?

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Préparez un dossier cohérent avant l'évaluation

Nos médecins-conseils vous aident à identifier les éléments médicaux et personnels importants pour que les conséquences de votre dommage soient correctement documentées.

Victis Medical · Information médicale indépendante au service des victimes